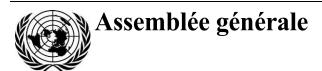
Nations Unies A/79/880



Distr. générale 22 avril 2025 Français Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Points 26 et 126 de l'ordre du jour

Développement social

Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire

# Lettre datée du 21 avril 2025, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la Déclaration de Tachkent sur l'action parlementaire en faveur du développement social et de la justice sociale (voir annexe), adoptée le 9 avril 2025 à l'issue de la 150° Assemblée de l'Union interparlementaire, tenue à Tachkent.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 26 et 126 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent (Signé) Ulugbek Lapasov



## Annexe à la lettre datée du 21 avril 2025 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original: anglais et français]

## Déclaration de Tachkent

L'action parlementaire en faveur du développement social et de la justice sociale que la 150<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP a faite sienne (Tachkent, 9 avril 2025)

Nous, parlementaires participant à la 150° Assemblée de l'UIP à Tachkent, avons dressé un bilan de l'état du développement social dans nos pays respectifs au regard de ses trois composantes principales, telles que définies par les Nations Unies : la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et la cohésion sociale. Le programme mondial de développement social que les gouvernements ont adopté il y a 30 ans lors du premier Sommet mondial pour le développement social, à Copenhague, ne s'est que partiellement concrétisé, et de nouveaux défis menaçant d'éroder le tissu social de nos sociétés ont vu le jour, nous faisant reculer sur de nombreux fronts.

Un deuxième Sommet mondial pour le développement social se tiendra au Qatar en novembre 2025 et, dans cette perspective, il nous incombe de placer cette notion au cœur des efforts que nous déployons en tant que législateurs et représentants des personnes. Cette approche permettra également de faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), qui a pris du retard, en particulier les ODD 1 à 5 (« Pas de pauvreté », « Faim zéro », « Bonne santé et bien-être », « Éducation de qualité » et « Égalité entre les sexes »), l'ODD 8 (« Travail décent et croissance économique »), l'ODD 10 (« Inégalités réduites ») et l'ODD 16 (« Paix, justice et institutions efficaces »).

Les liens sociaux s'affaiblissent un peu partout dans le monde à des degrés divers. Une mentalité de confrontation a pris racine dans la sphère politique, les médias et la société en général. La confiance des populations dans leur gouvernement et les institutions publiques est faible. Les filets de sécurité sociale, tels que l'assurance-chômage et les régimes de retraite – quand ils existent – sont soumis à une pression croissante.

Chaque jour, des milliards de personnes tentent de joindre les deux bouts avec de maigres ressources. Les emplois, quand il y en a, sont souvent précaires ou souspayés et le travail informel demeure répandu. Les femmes, les jeunes, les migrants, les personnes handicapées, les travailleurs âgés, les populations autochtones et les groupes marginalisés sont les plus exposés à de multiples formes de discrimination, qui les empêchent d'évoluer dans la société. D'innombrables personnes n'ont pas accès à un logement décent ou vivent dans la rue. Des familles sont aux prises avec d'énormes difficultés face aux choix à faire, à des services publics de piètre qualité, comme la garde d'enfants, et à un manque de soutien financier aux personnes les plus vulnérables. La faim et la malnutrition, que l'on ne parvient pas à éliminer, sont de nouveau en hausse.

Les inégalités de revenus et de richesses ont pris racine dans la société. Les avantages économiques des nouvelles technologies profitent principalement aux producteurs et beaucoup moins aux travailleurs et aux consommateurs. Dans de nombreux pays, une population vieillissante est livrée à elle-même, privée du soutien dont elle aurait besoin pour mener une vie épanouissante. Un nouveau monde empreint de réseaux sociaux et de capacités numériques a vu le jour. S'il permet de

2/7 25-06524

faciliter l'exécution de nombreuses tâches, il entraîne également de nouvelles formes d'isolement social et d'aliénation.

Pour rester fidèle à la vision de la Déclaration de Copenhague sur le développement social, il faudra opérer un changement de paradigme en vue de parvenir à un meilleur équilibre entre les besoins du marché et ceux de la population. Le développement social ne va pas de soi. Il nécessite des efforts librement déployés du niveau local au niveau gouvernemental, et du niveau national au niveau international dans le cadre du système multilatéral conduit par l'ONU. Les gouvernements et les citoyens ont besoin d'être liés par un nouveau contrat social qui prône la réalisation des droits de l'homme et la solidarité entre toutes les personnes. Au cœur de ce nouveau contrat social réside l'autonomisation des femmes — une condition nécessaire à tous les aspects du développement social.

Conscients que le développement social appelle une approche multidimensionnelle et un ensemble de réformes politiques propres à chaque pays, nous convenons des trois grands « préceptes » suivants pour guider notre action à l'avenir : investir en faveur des personnes, démocratiser l'économie et renforcer les institutions.

### Investir en faveur des personnes

Le développement social concerne les personnes, et les personnes sont la ressource la plus importante dont nous disposons pour rendre ce monde meilleur. Investir en faveur des personnes, c'est-à-dire en faveur de leur éducation, de leurs soins de santé et de leur environnement, ainsi que de leurs compétences, afin qu'elles vivent en harmonie, créent des entreprises ou trouvent un emploi décent, est une condition nécessaire au progrès social. En particulier, les soins de santé et l'éducation sont essentiels à tous les stades de la vie, de la petite enfance au grand âge, pour prospérer et vivre une existence aussi épanouissante que possible.

Nous nous engageons donc à œuvrer pour :

- faire en sorte que la couverture sanitaire devienne universelle, en particulier en investissant davantage dans les soins primaires de prévention, en rendant les soins plus abordables pour tous les groupes de revenus, notamment à travers les systèmes publics et les prestataires privés à but non lucratif, et en veillant à ce que les besoins des personnes handicapées et des personnes âgées en matière de soins de longue durée soient dûment pris en compte;
- élargir les possibilités d'éducation pour tous, grâce à des outils formels et informels, en mettant l'accent sur la formation tout au long de la vie, l'éducation à la citoyenneté et la pensée critique, et en se concentrant sur les personnes qui sont le plus souvent laissées de côté, en particulier les femmes et les filles, ainsi que les nouveaux migrants, les chômeurs et les minorités;
- investir en faveur de la protection de l'environnement, notamment pour prévenir la pollution, la perte de biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique, qui entravent le bien-être humain;
- faire en sorte que l'une de nos principales priorités consiste à soutenir les initiatives novatrices dans les politiques climatiques nationales et à faciliter la transition vers les énergies renouvelables et les technologies vertes;
- investir davantage dans les dispositifs de protection sociale universels, tels que les prestations de chômage et les pensions de retraite, afin d'aider les personnes à sortir de la pauvreté pour aller vers la prospérité et de faire en sorte qu'aucun individu ne soit laissé pour compte;

25-06524

- adopter une approche de la protection sociale qui soit soucieuse des enfants, en tant que mesure à part entière de l'élimination de toutes les formes de violence à l'encontre des enfants, y compris le travail des enfants, le mariage précoce, l'exploitation sexuelle des enfants, le trafic d'enfants et leur recrutement par des groupes armés et criminels;
- élaborer des politiques sociales et économiques afin que les logements deviennent abordables pour tous et que l'accès au logement devienne un droit fondamental, notamment à travers des logements publics, des logements coopératifs et des aides à la location pour les personnes les plus démunies;
- soutenir les espaces publics tels que les bibliothèques, les musées, les salles de spectacle et d'autres lieux d'expression intellectuelle qui développent l'intelligence humaine ;
- combler le fossé numérique entre les zones rurales et les centres urbains, ainsi qu'entre les pauvres et les plus aisés, en vue d'élargir l'accès aux activités génératrices de revenus et aux réseaux sociaux;
- combattre le racisme, la xénophobie et l'intolérance, ainsi que toutes les formes de violence, qui empêchent les personnes de s'épanouir et sapent l'harmonie sociale;
- adopter une approche favorable à la famille dans toutes les politiques sociales et économiques, notamment en encourageant le congé parental, en développant les services de garde d'enfants abordables et en prônant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée en faveur de toutes les personnes.

### Démocratiser l'économie

La réalisation du développement social durable exige des politiques économiques qui profitent à toutes les personnes par le renforcement de leurs capacités et la prise en compte de leurs besoins – l'objectif étant que chacun ait la possibilité de s'épanouir. Aujourd'hui, les avantages économiques sont répartis de manière inégale et souvent inéquitable – tant au sein des États qu'entre eux. Les inégalités persistantes ne sont pas uniquement un mal social : elles constituent un obstacle intrinsèque au développement économique, car elles réduisent le nombre de producteurs et de consommateurs. Les politiques budgétaires et monétaires doivent être davantage axées sur la création d'emplois de qualité, notamment par le développement des entreprises, et sur la promotion de la cohésion sociale associant toutes les personnes, en particulier les femmes et les jeunes, aux processus décisionnels.

Nous nous engageons donc à œuvrer pour :

- établir de nouveaux indicateurs de progrès économique plus directement liés au bien-être humain, au bonheur et à la cohésion sociale, en complément de l'indicateur clé du produit intérieur brut (PIB), qui ne tient pas compte des coûts sociaux et environnementaux qu'engendre la croissance économique;
- lutter contre l'évasion fiscale et améliorer le recouvrement de l'impôt selon le principe de progressivité, en transférant la charge fiscale sur les plus hauts revenus et les patrimoines les plus fortunés et en mettant particulièrement à contribution les sociétés multinationales;
- réaffecter des budgets aux programmes sociaux en faveur de la santé, de l'éducation et des infrastructures publiques, notamment en réduisant les dépenses militaires et les subventions aux combustibles fossiles;

4/7 25-06524

- promulguer des lois sur la concurrence visant à lutter contre les monopoles et les oligopoles afin d'élargir l'accès des petits producteurs au marché et d'empêcher une baisse des prix;
- réglementer le secteur financier pour freiner la spéculation préjudiciable, protéger les consommateurs et réorienter les actifs vers une production à plus forte valeur ajoutée;
- soutenir les petites et moyennes entreprises, moins susceptibles d'être délocalisées, notamment en facilitant l'accès au crédit et au renforcement des compétences;
- soutenir l'économie sociale et solidaire des coopératives, des entreprises sociales et des sociétés d'entraide, qui contribuent à renforcer les liens sociaux et à promouvoir les intérêts communs auprès des entrepreneurs, des travailleurs et des consommateurs;
- faire respecter les droits des travailleurs conformément aux conventions internationales, notamment en protégeant le droit à la négociation collective, en interdisant toutes les formes de travail des enfants et de travail forcé, ainsi que l'exploitation des travailleurs migrants;
- combler l'écart salarial entre les femmes et les hommes et améliorer la protection sociale liée aux travaux domestiques – effectués principalement par les femmes –, et éliminer la discrimination en matière d'emploi à l'égard des femmes et des groupes minoritaires;
- adopter des lois qui accordent aux femmes le droit de posséder des terres, d'hériter de biens ou de contracter des emprunts, et qui garantissent à toutes les femmes le droit au travail;
- favoriser le dialogue social entre les travailleurs, les producteurs et les consommateurs, et les associer davantage aux décisions économiques à différents niveaux – des conseils d'administration des entreprises jusqu'aux organes nationaux de réglementation;
- mettre en place des programmes d'aide aux revenus en faveur des travailleurs remplacés par les innovations technologiques à grande échelle, notamment par des systèmes d'intelligence artificielle (IA);
- contribuer à la transformation des régimes de travail informels en régimes formels, soumis à l'impôt, et prévoir des prestations sociales telles que l'assurance-chômage, les soins de santé et les pensions de vieillesse.

#### Renforcer les institutions

Les institutions sont le ciment qui unit les sociétés et la communauté internationale. Les institutions comprennent non seulement les institutions gouvernementales, c'est-à-dire les parlements de niveaux national, infranational et municipal, mais aussi les organes de réglementation, les administrations publiques et les médias, qui répondent tous aux besoins des personnes de différentes manières. Au niveau mondial, les organisations multilatérales telles que les institutions financières internationales, l'Organisation internationale du Travail et le système des Nations Unies dans son ensemble sont nécessaires pour établir un environnement propice au développement social dans tous les pays. Moins les gens ont confiance dans les institutions censées les orienter et les protéger, plus ils ont tendance à s'enfermer dans leurs propres positions et à s'isoler des autres, ce qui nuit à la cohésion sociale et perturbe la réalisation de réformes économiques à grande échelle.

25-06524 5/7

Nous nous engageons donc à œuvrer pour :

- renforcer le rôle législatif et de redevabilité de nos propres parlements comme condition nécessaire aux réformes de la gouvernance à tous les /
- renforcer la représentation des femmes et des jeunes dans les parlements et dans toutes les grandes instances décisionnelles, en proportion de leur nombre dans la société;
- associer activement les femmes et les jeunes aux activités et à la direction des parlements nationaux et de l'UIP;
- mettre en place des règles et des processus visant à ouvrir davantage toutes les institutions publiques aux contributions des citoyens, des consommateurs, des travailleurs et des producteurs, ainsi que de la société civile en général;
- renforcer les capacités des institutions gouvernementales, en particulier des administrations publiques, à fournir des services de qualité à toutes les personnes;
- permettre aux personnes, aux groupes de défense et aux collectivités d'accéder facilement aux informations déclassifiées du gouvernement en vue de mieux défendre leurs droits et d'inciter le gouvernement à rendre des comptes;
- lutter contre la corruption à tous les niveaux dans la sphère politique, les administrations publiques et le secteur privé;
- limiter l'influence des groupes d'intérêt dans le financement des élections et prendre des mesures visant à prévenir la fraude électorale;
- assurer un processus budgétaire plus ouvert et transparent qui associe des citoyens et des groupes, et promouvoir les budgets citoyens en tant qu'outils participatifs visant à assurer la confiance du public;
- instituer une budgétisation sensible au genre à tous les niveaux de gouvernement
  du niveau national au niveau local;
- encourager la participation des citoyens, des consommateurs, des producteurs et des travailleurs aux organes de réglementation des technologies numériques et de l'IA, afin de réduire au minimum les risques sociaux qui découlent de ces technologies;
- garantir une utilisation éthique de l'IA, et fixer des cadres juridiques innovants pour réglementer efficacement ce domaine, qui évolue à grands pas ;
- créer un environnement favorable aux organisations de médias et aux institutions culturelles pour contribuer à renforcer la capacité des personnes à garder un esprit critique face aux informations qu'elles reçoivent dans la sphère publique, en vue de réduire les effets de la désinformation sur la société;
- renforcer et réformer le pouvoir judiciaire afin que des décisions de justice soient prises rapidement et de manière impartiale, conformément aux principes de l'état de droit;
- renforcer l'architecture financière internationale afin de dégager des ressources pour contribuer aux dépenses sociales des pays en développement, notamment grâce à l'allégement de la dette et à l'amélioration de l'efficacité de l'aide;
- soutenir les réformes du système multilatéral afin qu'il fasse progresser le nouveau programme pour le développement social, parallèlement à d'autres engagements mondiaux en faveur de la paix et du développement.

6/7 25-06524

En politique comme dans la plupart des autres domaines, le changement prend du temps et ne peut s'accomplir que dans une perspective de long terme. C'est cette perspective que nous entendons véhiculer dans la présente Déclaration, que nous invitons l'ensemble des parlements et des parlementaires à s'approprier. De même, nous les exhortons à entamer un processus de changement en élaborant des plans nationaux propices à la contribution de tous les citoyens. En vue du deuxième Sommet mondial pour le développement social, nous nous engageons à tenir des débats dans nos parlements respectifs et à dialoguer avec nos négociateurs gouvernementaux à l'ONU.

Nous remercions le Parlement d'Ouzbékistan de nous avoir réunis autour de ce débat important. Les progrès réalisés par le pays en matière de développement social et de réforme démocratique ces dernières années sont pour nous une grande source d'inspiration. Œuvrons main dans la main à l'élaboration d'un nouvel accord mondial ambitieux sur le développement social, qui soit adapté à notre temps et garantisse la justice et la paix à tous les peuples du monde.

25-06524